



Réunions des CTAC : Conjoint et Travail

17 novembre 2015

Déclaration liminaire

Monsieur le Président, chers collègues syndicaux, mesdames et messieurs les représentants de l'administration

Après les attentats effroyables commis à Paris et l'immense émotion provoquée, l'UNSA ITEFA assure de sa solidarité toutes les personnes et leurs proches qui en ont été victimes : mais également à la première victime d'entre elles, l'idée d'un monde civilisé.

En frappant indifféremment la population, en ciblant des lieux de culture, de sport ou tout simplement de loisirs et de rencontres amicales, fréquentés par beaucoup de jeunes, les terroristes envoient un message clair : c'est bien toute la société qui est aujourd'hui visée.

La négation de la vie des autres et de sa propre existence est le crime absolu : rien ni aucune cause ne saurait le justifier

Il appartient au mouvement syndical, tout comme il s'était rassemblé après les attentats de janvier dernier, d'exprimer ensemble son émotion mais d'assurer aussi que rien ne saurait remettre en cause sa détermination à lutter contre toutes les atteintes à la démocratie, à la paix et aux libertés.

Seul cet engagement de poursuivre pour lutter contre les replis, les stigmatisations, les divisions, contre toutes les tentatives de terreur dans lesquelles veulent nous enfermer les terroristes, permettra de rejeter dans les ténèbres ces idéologies mortifères.

Mais, pour l'UNSA ITEFA, il ne s'agit pas de céder aux sirènes du populisme ou du racisme, mais seules d'entendre la voix de la clairvoyance et de suivre celle de la tolérance, sans la confondre avec l'angélisme.

Car, il faut se rappeler que « le courage n'est pas l'absence de la peur, mais la capacité de la vaincre » (Nelson Mandela).



CTAC TRAVAIL du 17 novembre 2015

Vous nous réunissez ce jour pour ce qui s'apparente au dernier CTAC « travail » de l'année 2015 : 3ème et dernier CTAC « travail » donc, après celui du 17 février et du 11 juin dernier, dont les ordres du jour sont de plus en plus « peau de chagrin ».

Devrions-nous penser que tout va bien dans le meilleur des mondes du côté « travail » et que les DAC techniques et de support sont loin des tumultes administratifs. Un Eden donc !

Que nenni ! Pour l'UNSA ITEFA, ce sont toujours et encore les sempiternelles alertes/dossiers sur la gestion de l'urgence et des réformes pressées de notre administration et les manquements des DAC du SG, qui en découlent :

- Le devenir du centre de doc MIRABEAU
- Le devenir de l'atelier d'impression de MIRABEAU
- Les harmonisations restantes suite à la réorganisation ?

Le RI du SG...badgeage avec les dérives des directions (DSI badge ou pas) etc...

- Les informations concernant le recrutement et l'embauche des apprentis en vous rappelant que nos votes réformistes ont suivi une logique du code du travail et non celui du statut général des fonctionnaires : la DRH doit faire un point précis sur les embauches, le niveau de rémunération et les éventuelles difficultés rencontrées alors que c'est une priorité affichée du gouvernement ;

Il est temps de cesser de nous prendre pour des « enfants en maternelle/ petite section » !

- La problématique du télétravail « coincée entre la réforme territoriale » et le décret FP avec au « milieu » le travail confié à l'ANACT avec des groupes de travail, qui sembleraient « mélanger » les conventions antérieures ministérielles et la solution intermédiaire du travail pour les sites à distance des régions reconfigurées !

Malgré un environnement instable, des réformes menées sans concertation approfondie dans un contexte d'attaque de la République et de la Démocratie, L'UNSA ITEFA défend et défendra un service-public de qualité et digne des compétences et des valeurs des agents, au service des citoyens, personnes physiques ou morales, qui le compose et pas un service public « rentable, efficient, objectivable »...

Pour 2016, l'UNSA ITEFA attend de votre part et donc de vos services un réel dialogue social, fluide, construit et serein, pour avancer avec un maximum de confiance et non une tactique de défiance à notre égard dans la gestion des dossiers, dont vous avez la charge.